



Auvergne-
Rhône-Alpes



Base de données d'appui technique Ovins Auvergne-Rhône-Alpes

Campagne 2019



Coordination

Mélanie Beaumont-Vernière (Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes)

Réalisation de l'appui technique

Antoine Guerrier (Gapac),
Lucie Beauchamp, Céline Marville, Marie-Laure Sauvant, (Sicarev Coop),
Olivier Melloux (Sicaba),
Nicolas Girard, Alexandra Lièvre (Cobra)
Jérôme Dubouis, Simon Rouanet (Union Obl),
Juliette Rétif (Célia),
Marie Desestrets (Ciel d'azur).

Traitement des données et réalisation

Mélanie Beaumont-Vernière (Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes) et Marie Miquel (Institut de l'Elevage).

Base de données d'appui technique ovin – Auvergne-Rhône-Alpes

CAMPAGNE 2019

SOMMAIRE

I.	DESCRIPTIF DE L'ÉCHANTILLON	4
II.	DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE	4
III.	REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU	5
IV.	RESULTATS TECHNIQUES	5
V.	ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE	6
VI.	RESULTATS COMMERCIAUX.....	7
VII.	RESULTATS ECONOMIQUES	8
VIII.	ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES	10
IX.	EVOLUTION LONGUE	11
X.	POUR EN SAVOIR PLUS	13

I. DESCRIPTIF DE L'ÉCHANTILLON

137 élevages (+ 41 par rapport à 2018) regroupant **49 778 EMP** (+ 13 662 par rapport à 2018), sont affectés à une classe typologique.

Le nombre d'élevage suivi a largement augmenté cette année. Les EMP par exploitation, quant à eux, tendent à se stabiliser sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les 137 exploitations validées, saisies et analysées dans le logiciel Téovin proviennent de CELIA (11), COBRA (6), GAPAC (48), OVINS BERRY LIMOUSIN (6), SICABA (12) et SICAREV COOP (32).

	Nombre d'élevages	SAU (ha)	UTA totale	UTA (atelier ovin)	UGB totales	UGB ovins	Effectif du troupeau ovin (EMP)
Ain	9	151	1,7	1,4	78	70	464
Allier	73	132	1,4	0,8	118	55	364
Cantal	1	41	1,0	0,5	24	24	158
Drôme	6	65	1,5	1,1	52	30	201
Loire	18	89	1,5	1,0	79	64	427
Haute-Loire	7	77	1,5	1,4	73	61	408
Puy-de-Dôme	22	103	1,4	0,6	78	46	308
Rhône	1	64	1,0	0,9	84	54	358
Auvergne-Rhône-Alpes	137	116	1,4	0,9	98	55	363

Tableau 1 : Localisation et effectifs des élevages

II. DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE

Les élevages suivis se distinguent suivant leur localisation géographique (zone de montagne et zone herbagère) et leur combinaison de production (spécialisé ou mixte*).

Aussi, l'analyse de résultats sera présentée selon **quatre familles** typologiques.

	Nombre d'élevages	Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	Unité de main-d'œuvre de l'atelier ovin	SAU (ha)	UGB totales	% UGBO / UGB totale	Effectif du troupeau (EMP)
ZMM	14	2,0	0,8	133	106	47	341
ZMS	32	1,2	1,1	84	58	99	378
ZHM	46	1,7	0,7	163	155	33	288
ZHS	45	1,1	1,0	86	66	100	437
AURA	137	1,4	0,9	116	98	72	363

Tableau 2 : Description des exploitations selon leurs systèmes de production

ZMM : Système mixte en zone de montagne

ZHM : Système mixte en zone herbagère

ZMS : Système spécialisé en zone de montagne

ZHS : Système spécialisé en zone herbagère

*Les systèmes d'élevage ont été considérés comme mixtes (c'est-à-dire OV-Bovins Viande et OV- Bovins Lait), lorsque le nombre d'UGB ovines était inférieur à 85% des UGB totales.

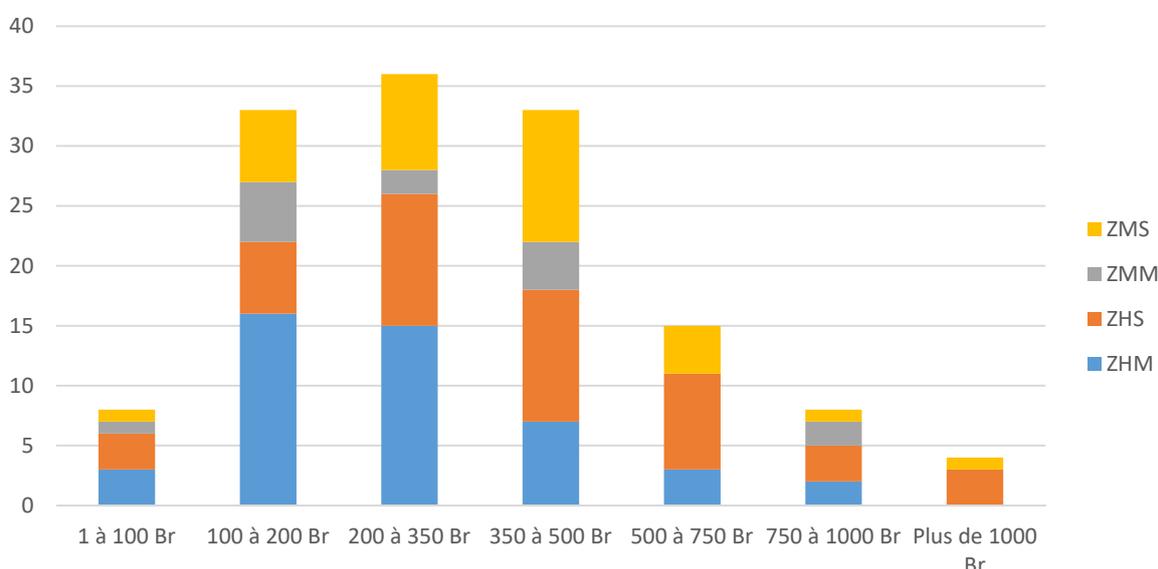
Les structures (SAU, UGB et main-d'œuvre) spécialisées ovines sont nettement inférieures aux structures mixtes. En moyenne, la part de la main-d'œuvre consacrée aux ovins est de l'ordre de 0.9 UTA pour 363 brebis dans les deux zones. En zone de montagne, les effectifs en systèmes mixtes sont inférieurs à ceux des systèmes herbagers. Quant aux structures spécialisées des deux zones, elles sont quasiment similaires dans leurs caractéristiques : main-d'œuvre, surfaces, UGB et EMP.

III. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU

L'échantillon étudié est composé :

- de 30 % d'élevages avec moins de 200 brebis,
- de 50 % d'élevages entre 200 et 500 brebis,
- de 20 % d'élevages avec plus de 500 brebis.

L'ensemble des élevages est représenté dans le graphique 1 suivant la taille du troupeau et les familles typologiques :



Graphique 1 : Répartition des exploitations selon la taille du troupeau et le système de production

Les troupes inférieures à 200 brebis sont conduites principalement en 1 agnelage par an. En revanche, les conduites de reproduction accélérées sont pratiquées dans les exploitations avec plus de 200 brebis.

IV. RESULTATS TECHNIQUES

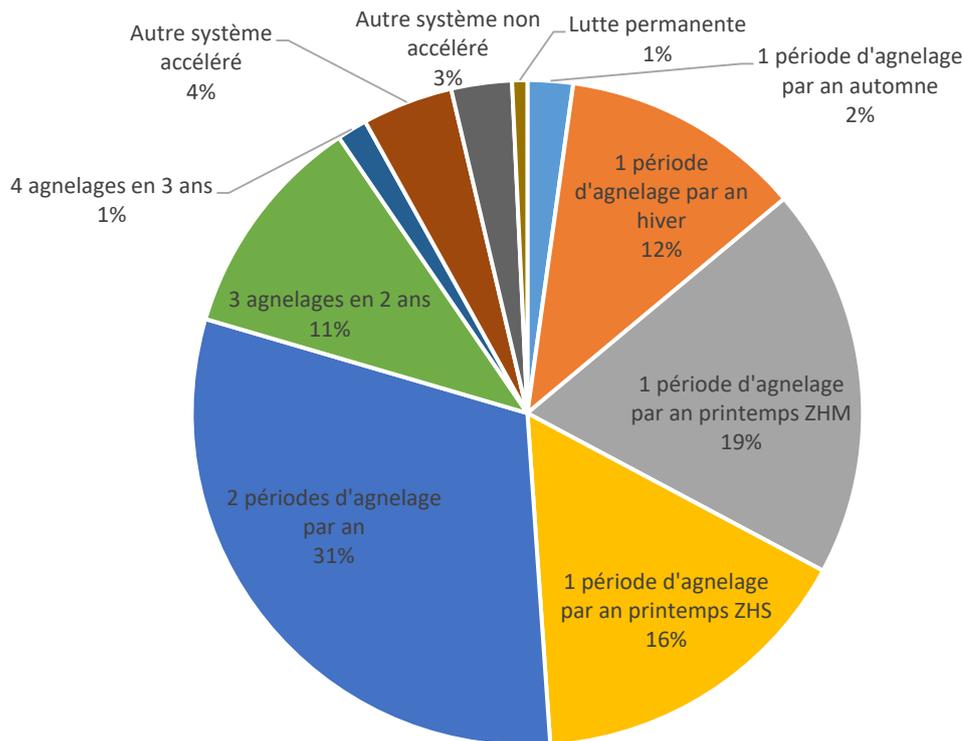
La productivité numérique connaît une baisse (- 4%), surtout en systèmes herbagers, par rapport à la campagne 2018 (moyenne 1.16). Elle reste bien inférieure aux valeurs de 2015 et 2016 (moyenne 1.23). Ce résultat s'explique par un taux de prolificité en baisse par rapport à l'année dernière (- 3 points). Malgré tout, il faut souligner un écart-type significatif de +/- 25 points sur le critère de la productivité zootechnique. Les taux de mortalité et de mise bas restent, quant à eux, sur des valeurs moyennes proches des systèmes de références.

	Effectif du troupeau (EMP)	Taux de Mise bas troupeau (%)	Taux de prolificité (%)	Taux de mortalité agneaux (%)	Taux de productivité numérique zootechnique (%)
ZMM	341	89	140	14	108
ZMS	378	83	147	14	111
ZHM	288	90	147	14	118
ZHS	437	88	140	14	109
AURA	363	88	144	14	112

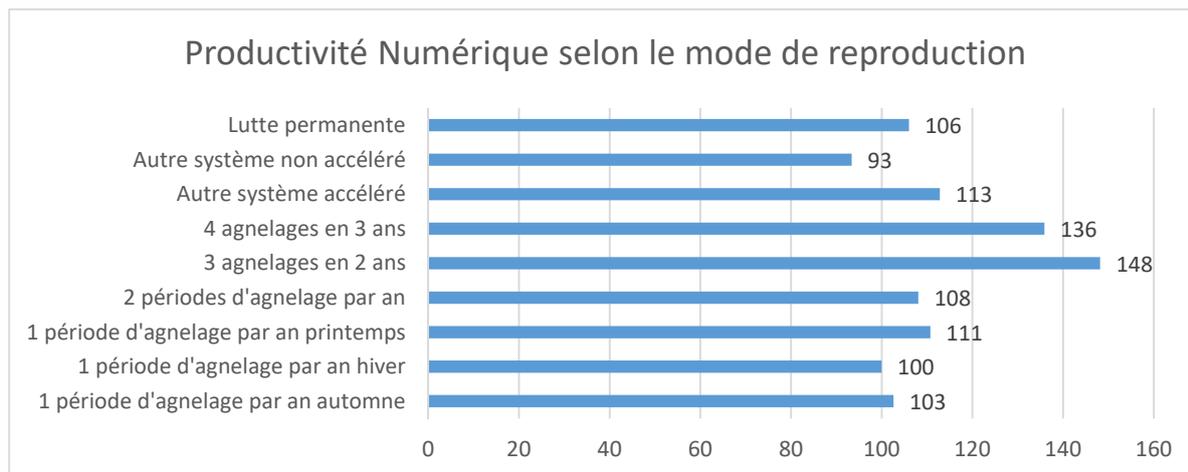
Tableau 3 : Bilan de reproduction par systèmes de production

V. ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE

Les modes de conduite de la reproduction ovine sont variables sur la région. Malgré tout, une majorité d'élevages ont une période d'agnelage par an au printemps (35% ; 26 ZHM et 22 ZHS) ou deux périodes d'agnelage par an (31% ; 42 éleveurs : 16 ZHS, 15 ZMS, 9 ZHM et 2 ZMM).



Graphique 2 : Conduites de reproduction pratiqués en élevages ovins



Graphique 3 : Productivité numérique par mode de reproduction

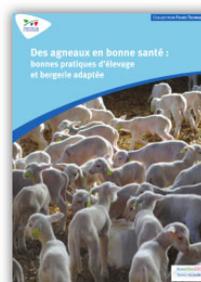
L'accélération de la reproduction en 3 agnelages en 2 ans permet d'atteindre la productivité numérique la plus élevée (148 %), mais en baisse par rapport à 2018 : 163 %. Les moyennes de la PN selon la conduite "1 période d'agnelage au printemps" et "2 périodes d'agnelage" sont quasiment identiques, donc la reproduction à contre-saison ne pénalise pas les résultats globaux.

Les pistes pour améliorer la productivité numérique :

- Augmenter le taux de mise bas : tri des brebis, état sanitaire des béliers, nombre de béliers, alimentation, constat de gestation, etc.
- Améliorer la prolificité
- Diminuer le taux de mortalité des agneaux : colostrum, paillage, etc.

Pour en savoir plus sur le site web Inn'ovin :

- des fiches d'audit : autour de l'agnelage, reproduction
- des brochures techniques



VI. RESULTATS COMMERCIAUX

Le prix moyen de tous les agneaux vendus est de 119 € (- 4 € par rapport à 2018). Le prix moyen par kg carcasse des agneaux vendus finis lourds est en moyenne à 6.25 €/kgc, il perd 0.21 €/kgc par rapport à 2018 (6.46 €/kgc). Il y a un écart entre les groupes « herbagers » et « montagne » sur les agneaux finis lourds, qui s'explique essentiellement par le poids des agneaux plus lourds en zone herbagère et une meilleure conformation des agneaux.

	ZMM	ZMS	ZHM	ZHS	AURA
Productivité numérique zootechnique (%)	108	111	118	109	112
Prix moyen des agneaux vendus finis lourds (€)	108	114	122	120	118
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kgc)	17,7	18,7	19,2	18,8	18,8
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	6,05	6,13	6,34	6,30	6,25
Prix moyen de vente des agneaux (€)	106	112	124	124	119

Tableau 4 : Analyse du prix des agneaux vendus

VII. RESULTATS ECONOMIQUES

a. Solde sur coût alimentaire et marge brute à la brebis

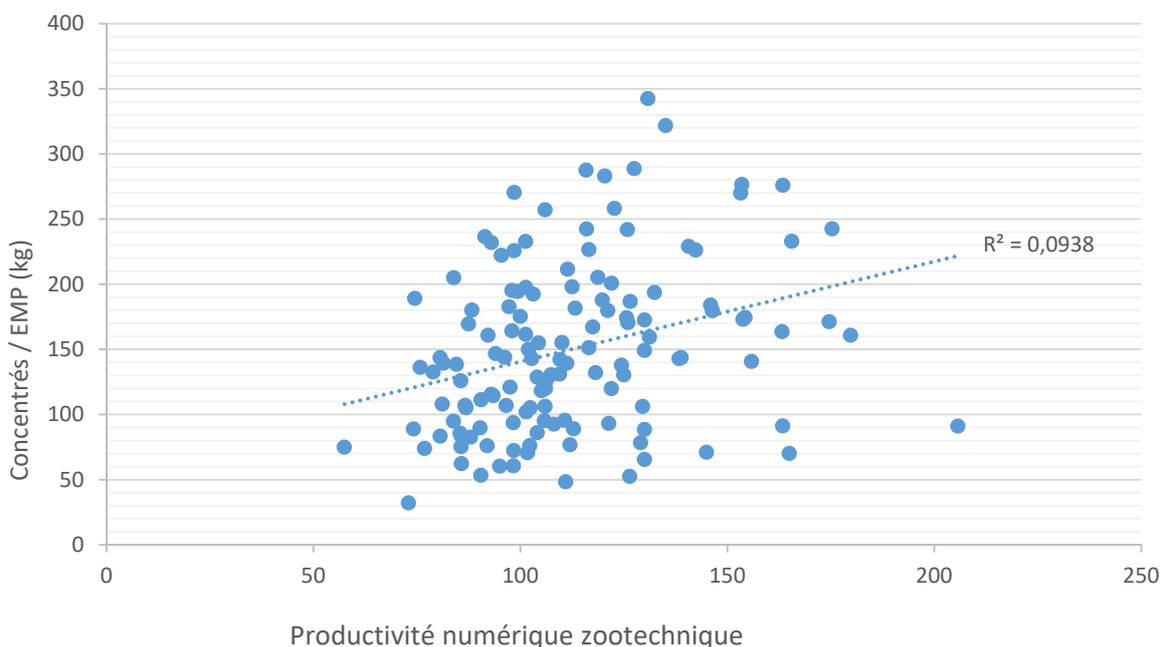
	ZMM	ZMS	ZHM	ZHS	AURA	AURA 2018
Productivité numérique zootechnique (%)	108	111	118	109	112	116
Prix moyen de vente des agneaux (€)	106	112	124	124	119	123
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kg)	17,7	18,7	19,2	18,8	18,8	18.9
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kg)	6,05	6,13	6,34	6,30	6,25	6.46
Kg concentré / Kg produit (kg)	6,17	6,99	7,85	8,23	7,60	7.24
Quantité de concentré (kg) / EMP	114	129	163	161	149	152
Charges d'achats de fourrages et d'herbes / EMP (€/EMP)	5,2	7,6	4,6	5,6	5,9	3.9
Frais véto / EMP (€/EMP)	4,6	5,7	6,6	7,2	6,4	8.1
Solde sur Coût Alimentaire par brebis (€/EMP)	73	82	101	86	89	96
Produit Brut Hors aides / EMP (€/EMP)	99	107	130	117	117	126
Charges opérationnelles / EMP (€/EMP)	58	55	64	66	62	68
Marge Brute Hors aide / EMP (€/EMP)	41	52	66	50	55	58

Tableau 5 : Analyse du SCA et de la Marge brute/brebis

Le SCA par brebis est de 89 € en moyenne sur les exploitations, donnée en baisse par rapport à 2018 (96 €). Les systèmes mixtes en zone de montagne se détachent nettement avec une SCA moyenne égale à 73 €, qui s'explique par un achat de fourrages important (5.2 €/EMP) et par une productivité numérique moindre. L'année 2019 a été marquée par une sécheresse, même si elle a été moindre par rapport à 2018, elle a engendré de l'achat de fourrages principalement en montagne (près de 7.6 €/EMP en ZMS) et une hausse des quantités de concentrés distribués par brebis. Dans les systèmes herbagers, le SCA est réduit par une hausse des achats de concentrés (ex. ZHM 2018 155 kg/EMP vs 163 kg/EMP en 2019).

Il est remarqué, par contre, une baisse significative des frais vétérinaires (6.4 €/EMP au lieu de 8.1€/EMP en 2018) dû essentiellement à des problèmes parasitaires.

b. Productivité Numérique zootechnique et concentrés/EMP



Graphique 4 : Productivité numérique zootechnique en fonction du concentrés/EMP (kg)

Pour une même productivité numérique, il est constaté que la quantité de concentrés distribuée par EMP est très variable. Les marges de manœuvre techniques sont donc possibles pour maîtriser les quantités distribuées pour le couple mère-agneau.

c. Productivité pondérale par unité de main-d'œuvre ovine

	Productivité pondérale / UTAo (kgc/UTAo)	Marge Brute hors aide / EMP (€/EMP)	Marge Brute hors aide / UTAo (€/UTAo)
ZMM	8 093	41	16 615
ZMS	6 757	52	17 517
ZHM	9 676	66	28 791
ZHS	8 588	50	21 833
AURA	8 448	55	22 628

Tableau 6 : Productivité pondérale par types de systèmes

La marge brute avec hors aide/UTAo est fortement corrélée à la productivité pondérale par UTAo. La productivité du travail, c'est-à-dire le tonnage d'agneau produit par UTAo (combinant la taille du cheptel, la productivité numérique par brebis et le poids de carcasse des agneaux) est donc déterminant pour le revenu des éleveurs. Il apparaît des données 2019 que la productivité pondérale moyenne par UTAo est de 8 448 kg avec les systèmes ZHM qui s'approchent eux des 10 tonnes de production (avec la Marge Brute hors aide/UTAo la plus élevée : 28 791 € vs moyenne AURA 22 628 €).

VIII. ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES

Un échantillon constant de 83 élevages a pu être constitué sur trois années (2017-2018-2019) sur Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur ces trois dernières campagnes, les résultats se stabilisent. Seule la surface tend à augmenter (+ 5 ha en 3 ans) et au profit de la SFP. Le cheptel ovin reste identique autour de 400 brebis, ce qui est bien supérieur au cheptel moyen des bénéficiaires de l'aide ovine (en 2019 : 193 brebis sur AURA). Le chargement a tendance, quant à lui, à diminuer ; ce qui illustre probablement une recherche d'autonomie alimentaire.

	2017	2018	2019	
SAU	112	114	117	
Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	1,43	1,42	1,39	
UGB totales	97	98	97	
% UGBO / UGB totale	73,4	73,3	73,0	
Effectif du troupeau (effectif moyen pondéré)	402	404	398	
Chargement (UGB total/SFP)	0,99	0,98	0,95	
Chargement (UGB total/SFT)	0,85	0,85	0,77	

Tableau 7 : Evolution des structures d'exploitation

Résultats technico-économiques

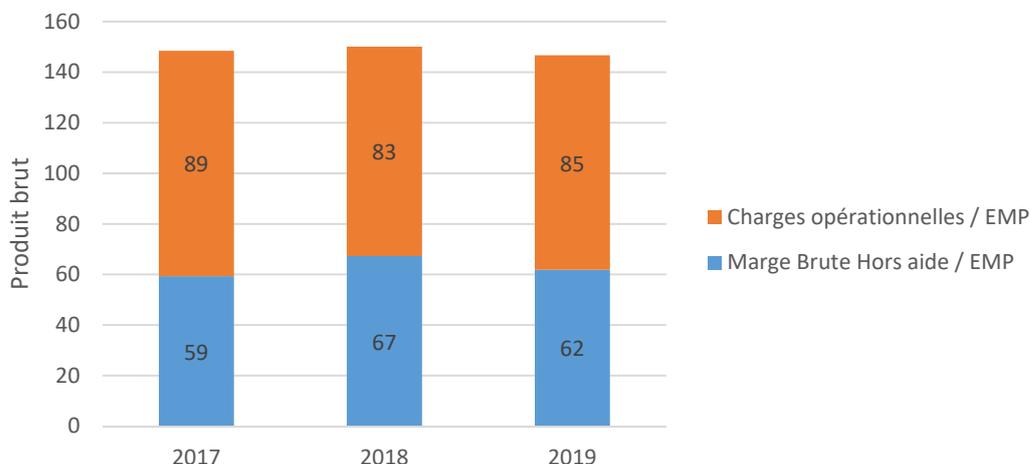
	2017	2018	2019	
Productivité numérique zootechnique (%)	113	115	114	
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kgc)	18,80	18,93	19,12	
Prix moyen de vente des agneaux (€)	124 €	124 €	120 €	
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	6,50 €	6,46 €	6,24 €	
Produit Brut Hors aides / EMP (€/EMP)	123,8 €	125,8 €	123,4 €	
Kg de concentré consommé / EMP (kgc/ EMP)	150	149	151	
Kg de concentré consommé / kg produit (kg)	7,41	7,20	7,46	
Kg de MS FG distribué / EMP (kg MS/ EMP)	214	202	218	
Frais véto / EMP (€/EMP)	6,6	8,0	6,9	
Charges opérationnelles / EMP (€/EMP)	59 €	67 €	62 €	
Solde sur Coût Alimentaire par brebis (€/EMP)	99 €	96 €	93 €	
Marge Brute Hors aide / EMP (€/EMP)	64 €	59 €	62 €	
Marge brute avec aides spécifiques / EMP (€/EMP)	89 €	83 €	85 €	

Tableau 8 : Evolution des résultats de marge brute sur 3 années

Les résultats commerciaux (prix au kg, poids des agneaux donc aussi prix de l'agneau) baissent sensiblement sur les 3 ans, liés à la baisse des prix à 6.24 €/kg. La productivité numérique tend à se stabiliser en 2019 suite à une diminution en 2017.

Les charges opérationnelles ont baissé par rapport à 2018 qui a été une année particulièrement sèche, malgré cela la marge brute hors aide 2019 diminue en raison de la baisse des cours de l'agneau et les quantités de concentrés consommés / kg produit qui ont augmenté de 0.26 kg en un an.

Evolution de la composition du produit brut par brebis sur 3 ans

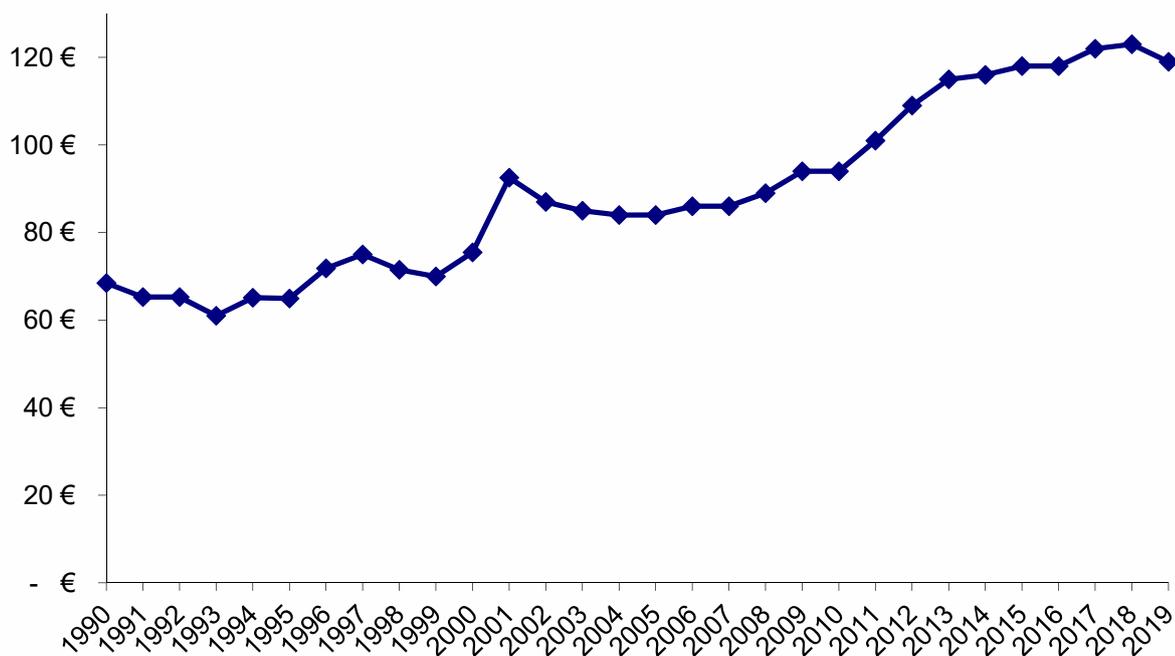


Graphique 5 : Analyse pluriannuelle de la marge brute

IX. EVOLUTION LONGUE

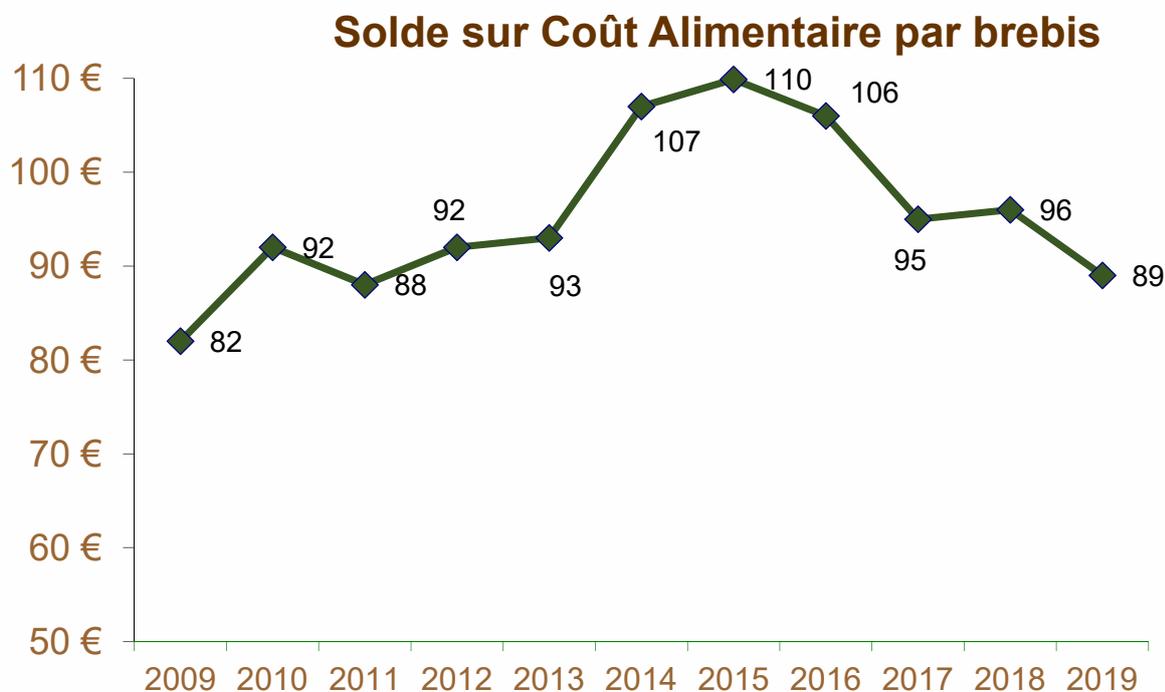
Le prix moyen "tout agneau" depuis 2002 (soit depuis 16 ans) a augmenté continuellement pour atteindre 123 € en 2018, en 2019 : il s'infléchit à 119 €.

Prix Moyen "tout agneau"



Graphique 6 : Prix Moyen "tout agneau"

L'augmentation cumulée du SCA par brebis de 2009 jusqu'en 2015 a été de 32 %, depuis il diminue pour atteindre 89 € en 2019. La principale explication repose sur la productivité numérique qui a tendance à diminuer depuis cette même période.



Graphique 7 : Solde sur Coût Alimentaire par brebis



Graphique 8 : Productivité numérique par brebis

X. POUR EN SAVOIR PLUS




COLLECTION RÉFÉRENCES

Référentiel technico-économique ovin viande (conjoncture 2019/2020)

POUR BIEN CONSTRUIRE UN PROJET OVIN



Ce document, destiné aux conseillers d'entreprise et conseillers ovins, explicite les définitions et critères technico-économiques pour construire, installer, réorienter un projet ovin.

DÉFINITIONS

Brebis

Un bilan de reproduction peut être calculé par lutte ou pour une campagne. Lorsqu'il y a une seule période de lutte, les critères zootechniques du bilan de reproduction peuvent être rapportés à la femelle (de plus de 6 mois) destinée à la reproduction. Avec plusieurs périodes de lutte par an (chaque lutte correspondant souvent à un nettoyage de la lutte précédente), une accélération du rythme d'agnelage (des brebis mettent bas plusieurs fois sur une même campagne) et/ou lorsque les agnelles sont conservées sur plusieurs périodes de naissance (printemps et automne par exemple) il est très difficile voire impossible de calculer, à l'échelle de la campagne, le nombre de femelles destinées à la reproduction.

On préfère donc raisonner à partir d'un critère technico-économique : l'Effectif Moyen Présent (EMP) de femelles (de plus de 6 mois).

Les deux approches (zootechnique et technico-économique) sont complémentaires. Exemple pour une troupe dans une situation d'effectif

L'Effectif Moyen Présent de 600 femelles passe par un minimum de 582 et un maximum de 623.

Femelles de + de 6 mois	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Avril	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Effectif moyen
Effectif début de mois	597	595	595	594	588	623	583	630	607	605	602	597		600
Agnelles nées au printemps N-1							2,7						2,7	
Agnelles nées en hiver								1,9					1,9	
Agnelles nées au printemps N													3,7	
Femelles mortelles	1,1	1,1	1,5	1,3	1,7	1,3	2,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Femelles effectives	596	595	594	588	623	581	630	607	605	602	597	597		600

Pour les systèmes ruraux (brebis rustique et agneaux conduits en bergerie) l'ensemble brebis + agneau compte 0.13 UGB. En région herbagère (brebis de plus grande format et conduite des agneaux à l'herbe), plutôt 0.16 - 0.17 UGB.






COLLECTION RÉFÉRENCES

Les cas-types ovins viande d'Auvergne-Loire-Rhône

Figure 1 – Les éleveurs ovins réseaux d'élevage



Ce dossier présente 10 cas types représentatifs de l'élevage ovin viande sur le territoire Auvergne-Loire-Rhône. Chacun d'eux est décrit de façon détaillée dans un document spécifique et consultable en ligne.

Ce document générique fournit aux éleveurs et conseillers des repères techniques et économiques pour piloter les exploitations et élaborer des projets, notamment pour une installation ou un changement de système.

QU'EST-CE QU'UN CAS-TYPE ?

Un cas-type est un modèle à la fois optimisé et réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte défini (situation pédoclimatique, conjoncture économique...). L'exploitation du cas-type ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation. Elle repose sur des choix techniques et d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés.

Les cas-types sont construits à partir des suivis réalisés dans le cadre du dispositif Inosys RESEAUX D'ÉLEVAGE et s'appuient sur des données techniques, économiques, de travail et financières collectées dans plus de 250 exploitations, dont 35 sur Auvergne, Loire et Rhône (voir figure 1).

DES CAS-TYPES ADAPTÉS A CHAQUE SYSTÈME

Les 10 cas-types sont présentés par zone géographique (herbagère ou montagne). Ils se distinguent aussi par le fonctionnement d'exploitation (notamment chargement en montagne et degré de contre-saison en zone herbagère). Deux systèmes sont mixtes : avec des bovins viande en zone herbagère et avec des vaches laitières en montagne.






COLLECTION RÉFÉRENCES

Sur une structure moyenne, des broutards repoussés et des agneaux d'herbe précoces

Cas type VA + ov



Un éleveur et de la main-d'œuvre d'appoint (1,2 UMO) sur une exploitation de 120 ha (65 vâges, produisant des broutards (2/3 de repoussés) 155 brebis de race herbagère produisant des agneaux d'herbe précoces 100 ha d'herbe dont 30 ha de prairies temporaires 20 ha de céréales

Ce système se rencontre dans les zones herbagères à potentiels moyens et bons : Bourbonnais, Nivernais central, Auxois, Autunois.

- La mixité bovin/ovin est traditionnelle
- La complémentarité ovin/bovin au pâturage valorise au mieux les surfaces fourragères
- L'exploitation est gérée par un éleveur et de la main-d'œuvre familiale d'appoint
- La trésorerie est régulière sur l'année

Ce système est caractéristique de la mixité vaches / brebis de la zone herbagère au nord du Massif central. Le développement des troupeaux s'est accompagné de la construction d'une stabulation et de l'aménagement d'anciens bâtiments en bergeries.

La troupe ovine est complémentaire des bovins qui représentent environ 80 % des UGB. Cette proportion (autour de deux brebis rapporté à l'UGB plus important en ovine. Les brebis valorisent les surfaces fourragères difficilement utilisables par les bovins (parcelles enclavées, sèches...). Des prairies proches de la bergerie sont toutefois indispensables au moment de l'agnelage et pour faciliter les manipulations. L'herbe elles pâturent la quasi-totalité des surfaces ce qui réduit leur consommation en fourrages récoltés et augmente d'autant les disponibilités pour les bovins. Cette complémentarité conforte la mixité.

La complémentarité des agneaux permet leur vente précoce, ce qui à l'automne augmente les disponibilités en herbe pour la lutte des brebis. Les bovins mâles sont conduits en broutards dont près de 2/3 sont repoussés. Les génisses non conservées pour le renouvellement sont vendues maigres entre 9 et 12 mois. Pour répondre à une demande de la filière et augmenter la plus-value sur l'exploitation, toutes les vaches de réforme sont finies avec du foin, de l'ensilage et des céréales.

Le chargement technique est de 1,25 UGB/ha de SFP. La soie céréalière représente 15-20 % de la SAU et contribue à l'autonomie alimentaire du système.



RESEAUX D'ÉLEVAGE POUR LE CŒUR ET LA PRÉVENTION




COLLECTION RÉFÉRENCES



Résultats des exploitations ovines viande Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne

Campagne 2018

SYNTHÈSE INTERREGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ÉLEVAGE



LEXIQUE

Troupeau

EMP = Effectif Moyen Présent = nombre de brebis présentes pondéré en fonction du nombre de brebis de plus de 6 mois présentes sur les douze mois de campagne

UGB = Unité Gros Bétail = Unité de calcul d'équivalence pour les ruminants. Une brebis vaut 0.5 UGB.

eqkgc = Equivalent kilos Carcasse

Taux de mise bas = Nombre de mise bas réalisé par an, divisé par le nombre de brebis présentes

Taux de prolificité = Nombre moyen d'agneaux nés par mise bas

Taux de mortalité agneaux = Pourcentage d'agneaux morts sur les agneaux nés

Taux de productivité = Pourcentage d'agneaux vendus par brebis présentes

Matière Sèche (MS) = Mesure la quantité de matière sèche du fourrage grossier. Par exemple un kg de foin brut contient 85 % de matière sèche

Productivité pondérale = Productivité Numérique « Zootechnique » * Poids moyen des agneaux de boucherie vendus.

Surface

SAU = Surface Agricole Utile = Surface mécanisable

SFP = Surface Fourragère Permanente = Partie de la SAU destinée à la production d'herbe

Économique

Produits ovins : Produit brut ovin Hors prime, Somme des Ventes d'agneaux, de réformes, de laine, corrigée des achats d'animaux reproducteurs qui sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de cette activité.

Les charges opérationnelles ovines sont décomposées en trois postes : les charges d'alimentation, les charges des cultures fourragères (charges SFP) et les charges Diverses d'élevage.

Marge brute Ovine hors aides (MB Hors aides) : Produit Brut ovin Hors aide (calculé sans les aides et les subventions), moins les charges opérationnelles ovines.

Marge brute = Produit brut – Charges opérationnelles

SCA = Solde sur Coût Alimentaire = (Productivité numérique * Prix moyen de l'agneau) – Charges d'alimentation directe

UTA = Unité Travailleur Annuel = Équivalent d'une personne déclarée travaillant à plein temps sur l'exploitation.

UTAo = Unité Travailleur Annuel sur l'atelier ovin

BASE DE DONNEES D'APPUI TECHNIQUE OVIN – AUVERGNE-RHONE-ALPES

RESULTATS 2019 ET EVOLUTION PLURIANNUELLE

Cette analyse technico-économique concerne 137 élevages ovins adhérents exclusivement des organisations de producteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes et qui regroupent 49 778 brebis, ce qui correspond à 5 % des exploitations agricoles et 9 % des effectifs de brebis déclarés à l'Aide Ovine en 2019.

Pour 2019, le Solde sur Coût Alimentaire par brebis est de 89 € en moyenne, soit une baisse cumulée de plus de 10 € en deux ans qui s'explique par :

- la diminution de la productivité numérique alors que le poids des agneaux se maintient,
- une baisse du prix des agneaux en €/kgc,
- l'augmentation des charges opérationnelles.

Néanmoins, les accompagnements des éleveurs doivent rester une priorité pour les aider à faire évoluer leurs systèmes face aux aléas climatiques notamment. De vraies réflexions doivent se mener pour aller vers des exploitations de plus en plus résilientes.



LA BASE DE DONNES REGIONALE D'APPUI TECHNIQUE OVIN

Cette base de données est constituée à partir de l'outil TEOVIN mis en œuvre par les organisations de producteurs et les Chambres d'Agriculture, avec l'appui pour son fonctionnement et sa valorisation, de la Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Institut de l'élevage. Elle constitue un dispositif régional complémentaire d'Inosys – Réseaux d'élevage pour l'analyse des ateliers ovins, de leur bilan technico-économique et la production de référentiels pour les actions de transfert et de conseils aux éleveurs.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

L'appui technique BTE/GTE fait l'objet d'un financement CASDAR au travers de FranceAgrimer.